

Questions orales

● (1430)

QUESTIONS OUVRIÈRESLE CHÔMAGE—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE
GOUVERNEMENT

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Des voix: A l'ordre.

M. McDermid: Le ministre a fait état ici même des très graves difficultés qu'éprouvent les jeunes travailleurs en quête d'un premier emploi et il a dit qu'il allait s'occuper de ce problème sans tarder. Étant donné que le taux de chômage pour les jeunes de 15 à 24 ans s'établit maintenant à 13,4 p. 100, taux qui s'est sensiblement accru depuis que le ministre a décidé de s'occuper du problème et qu'en septembre on dénombrait 15,000 chômeurs de plus dans ce groupe d'âge—soit dit en passant, 2,000 de moins que l'an dernier ont réussi à trouver du travail—le ministre peut-il nous dire pendant combien de temps ces jeunes Canadiens devront-ils attendre avant que le gouvernement sorte de son indifférence à leur égard?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, j'aimerais rappeler au député que 230,000 nouveaux emplois ont été créés depuis cette période l'an dernier. C'est une chose dont il faut tenir compte.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: En outre, à cause des nombreuses annulations et réductions de toute sorte décrétées par le gouvernement du député, un plus grand nombre de jeunes, de femmes et d'autres travailleurs n'ont pu avoir accès à des programmes d'emplois directs. Nous avons dû remettre à jour ces différents programmes et grâce à eux, le nombre d'emplois nouveaux s'accroît sans cesse.

Je signale également au député que nous avons créé un groupe de travail présidé par le député de Notre-Dame-de-Grâce, et que mon ministère a entrepris d'analyser certains changements qui s'imposent en vue de répondre aux nouvelles conditions d'emploi des années 80. Je crois donc que nous sommes loin d'être indifférents. Le chômage nous préoccupe et contrairement à nos prédécesseurs, nous tâchons de le réduire.

M. McDermid: Madame le Président, j'adresse ma question supplémentaire au ministre qui aime présenter ses programmes comme la panacée qui règlera tous nos problèmes alors qu'ils n'ont créé que douze emplois et quart dans ma circonscription où il y a pourtant 5,000 chômeurs. Les députés d'en face font vraiment un excellent travail!

Le ministre laisse tout reposer sur le comité. Veut-il dire qu'il ne prendra aucune mesure tant que le comité n'aura pas présenté son rapport, mais qu'il donnera suite à son sujet et appliquera ses recommandations?

M. Axworthy: Madame le Président, contrairement au député d'en face, je voudrais connaître tous les faits avant de prendre des décisions. Lorsque nous établissons un comité parlementaire composé de députés des deux côtés de la Chambre, je crois important de traiter ces derniers avec le respect qui leur est dû et d'attendre leurs conclusions avant de prendre des mesures importantes. Voilà à quoi devait servir ce comité.

Néanmoins, en attendant, nous avons lancé cette année un certain nombre de programmes qui offrent des possibilités d'emplois. Il s'agit de programmes spéciaux de formation pour les femmes, d'un programme de formation spéciale pour les autochtones et du programme de développement communautaire qui remplace le programme annulé par le gouvernement du député.

M. McDermid: Douze emplois dans ma circonscription.

M. Axworthy: En fait, ces programmes créent près de 50,000 emplois au Canada ce qui constitue un grand pas en avant. Je crois absolument essentiel pour le moment d'analyser très soigneusement le marché du travail tel qu'il se présentera au cours des années à venir afin d'agir en conséquence.

Je ferai également valoir au député que dans le budget qu'il a présenté il y a deux semaines, le ministre des Finances prévoyait 350 millions de dollars de plus pour régler les problèmes d'emplois et les problèmes industriels et nous avons l'intention d'annoncer prochainement des mesures en ce sens.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LE RÔLE DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES CANADIENNES

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. C'est au sujet de la situation des sociétés pétrolières canadiennes indépendantes compte tenu du nouveau programme énergétique du gouvernement. Un des objectifs de ce programme est d'augmenter la participation canadienne dans l'industrie pétrolière et gazière, un objectif que nous approuvons entièrement.

Néanmoins, depuis que le programme a été annoncé, ces sociétés ont déclaré que leurs bénéfices disponibles seraient réduits de 25 à 35 p. 100, que leur situation financière s'affaiblirait et qu'un bon nombre d'entre elles allaient diminuer leurs activités. Certaines ont clairement annoncé leur intention d'aller s'installer aux États-Unis et de dépenser leur argent pour mettre en valeur les ressources énergétiques des États-Unis.

Compte tenu de la situation, selon le ministre, quel rôle les sociétés pétrolières canadiennes indépendantes sont-elles appelées à jouer dans le programme de canadianisation annoncé dans le cadre du programme énergétique national?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, les sociétés pétrolières indépendantes du Canada jouent un rôle d'importance primordiale dans le programme national de l'énergie. D'aucuns se sont indignés devant certains aspects fiscaux du budget, mais ils ont négligé, à mon avis, le programme d'incitations fort importantes que renferme le budget à l'intention des sociétés de propriété canadienne. Nous avons rencontré plusieurs des représentants de ces sociétés et avec eux, nous étudions en ce moment l'incidence du budget sur leur activité; d'après moi, le budget et le programme national de l'énergie avantageront de façon fort appréciable les sociétés canadiennes qui poursuivront leurs travaux de prospection au pays.